

# Communiqué

Paris, le 13 mars 2017

## François Mondello élu Président d'ANEA (Alliance Nationale des Experts en Automobile)

---

### La nouvelle équipe nationale d'ANEA



Les experts en automobile adhérents Anea réunis en assemblée générale électorale lors du 11<sup>ème</sup> Congrès ANEA au Palais des Congrès d'Issy vendredi 10 mars 2017 ont élu la liste conduite par **François MONDELLO**, précédemment administrateur national Anea.

**François Mondello devient Président de l'Alliance Nationale des Experts en Automobile.**

Il succède à Philippe Ouvrard, qui a œuvré lors des deux derniers mandats.

**L'équipe du Comité Directeur est constituée de 8 administrateurs nationaux élus :**

- Christophe THEUIL, Président-Délégué
- Johann LE BIHAN, Vice-Président National
- Ahmet AKKUS, Vice-Président National
- Laurent HALBERT, Administrateur National
- François BONISSENT, Administrateur National
- Christian DALAISON, Administrateur National
- Luc PRIEUR, trésorier
- Guy JEAN-BAPTISTE, trésorier adjoint



**La prise de fonction du président et de son équipe aura lieu le 24 mars lors du prochain Conseil d'Administration d'installation.**

En outre, les élections en région ont également permis de procéder au vote des présidents des 17 régions Anea en France et DROM-COM entre le 14 janvier et le 28 février 2017. Ces 17 représentants constituent le Conseil d'Administration d'ANEA qui viendra compléter la composition du Conseil d'Administration de l'ANEA.

De gauche à droite : Christophe Theuil, François Mondello, Johann Lebihan  
Ahmet Akkus, Christian Dalaison, Laurent Halbert, Guy Jean Baptiste, Luc Prieur, François Bonnissent.

### A PROPOS D'ANEA

---

Acteur clé de l'expertise automobile, ANEA est depuis 2007 la 1<sup>ère</sup> organisation professionnelle en France et DROM-COM représentative de la branche des entreprises et cabinets d'expertise automobile. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, ANEA contribue à l'évolution de la législation et de la réglementation liées à la mission sécuritaire de l'expert, œuvre à la défense des intérêts du métier, représente la profession via la CFEA, au sein de la Commission Nationale des Experts en Automobile et du Conseil National de la Sécurité Routière. Anea mène une réflexion permanente et agit par ses travaux et développements sur le rôle et l'évolution de l'expert dans les domaines de la sécurité routière, de l'environnement, des nouvelles technologies et mobilités et de l'offre de services à destination des particuliers, des assureurs et des entreprises.

[www.anea.fr](http://www.anea.fr)